Un prêtre suisse contre le pouvoir de Vichy : l'abbé Albert Gross auprès des juifs internes (1942-1943)

Autor(en): **Fivaz-Silbermann, Ruth**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire**

Band (Jahr): **7 (2000)**

Heft 3

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-19458

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

UN PRETRE SUISSE CONTRE LE POUVOIR DE VICHY

L'ABBE ALBERT GROSS AUPRES DES JUIFS INTERNES (1942–1943)

RUTH FIVAZ-SILBERMANN

Ecrivant, juste après le désastre, l'histoire de l'internement par le régime de Vichy des étrangers indésirables – essentiellement juifs – Joseph Weill, médecin responsable de l'Œuvre de Secours aux Enfants (OSE),[1] constate: «Il fallait aider les internés à vivre; mais il aurait fallu surtout les libérer.»[2] Le rabbin aumônier René Kapel conclut: «Il aurait fallu employer tous les moyens pour accroître le nombre des évasions et pour organiser des passages clandestins en Suisse et en Espagne. Il aurait fallu pourvoir de faux papiers un plus grand nombre d'internés. Il aurait fallu soudoyer, acheter sans aucun scrupule les fonctionnaires de Vichy. Nous avons été trop enclins à respecter la légalité.»[3]
Quelle pouvait être, dans le rapport de forces entre Vichy et les œuvres confessionnelles, la marge de manœuvre d'un prêtre suisse – Albert Gross – envoyé en mission caritative par son évêque, qui devait des comptes à ses supérieurs ecclésiastiques, et qui représentait, en outre, un pays neutre? L'abbé n'était sans doute pas prédestiné à jouer le rôle subversif qui fut le sien, rôle qu'on peut reconstruire, non tant à travers ce qu'il en dit – le seul article écrit après sa mission resta non publié –, mais bien davantage à travers les témoignages épars de ses actes.
Hors sa mission et la remise en avril 1989 de la médaille des Justes de l'Etat d'Israël, l'abbé Gross reste peu connu. Originaire de Martigny, né en 1904, il est depuis 1934 prêtre diocésain de l'évêché de Lausanne, Genève et Fribourg. Rentré en Suisse, il mène une carrière ecclésiastique effacée jusqu'à sa mort accidentelle en 1975.

LA MISSION CATHOLIQUE

En 1942, pour Mgr Marius Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, l'abbé Gross est l'homme qu'il lui faut pour étoffer les activités de la Mission catholique suisse, fondée en 1914, qu'il a relancée en 1939. L'œuvre est financée par le Vatican et une organisation caritative américaine, la National Catholic Welfare Conference. Elle offre une assistance spirituelle aux prison-

niers de guerre et internés, tout en pratiquant ce qu'on appellerait aujourd'hui l'action humanitaire: recherche de disparus, envoi de secours. Pour l'évêque, qui dirige la Mission en personne, il s'agit, avant tout, de redorer le blason de la charité catholique: «Les non-catholiques nous précèdent partout, [ce qui] inspire […] les plus grandes inquiétudes, parce qu'à l'heure actuelle, d'innombrables malheureux iront à ceux qui leur donneront du secours.»[4] Dès qu'il entend parler à fin 1940 des camps d'internement en zone libre française, Mgr Besson s'efforce d'obtenir, par l'entremise de Mgr Gerlier, évêque de Lyon et primat des Gaules, l'autorisation pour un prêtre suisse de s'y rendre, comme en 1914 dans les camps de prisonniers: «On me demande si je ne peux pas, comme évêque suisse, faire quelque chose pour les internés du camps de Gurs, au moins pour les catholiques non-aryens qui s'y trouvent. Il va sans dire, du reste, que je ne voudrais pas me désintéresser non plus des pauvres Juifs.»[5]

Contrairement à l'Allemagne, la France de Vichy accepte en effet que des œuvres viennent s'occuper des civils internés. L'abbé Lagarde, aumônier des camps, est débordé de travail: il semble y avoir 5000 catholiques internés dont la majeure partie d'origine juive. Il est piquant de voir que les archives de Mgr Besson contiennent deux rapports assez détaillés sur Gurs, de novembre 1940, annotés de la main du pasteur Freudenberg, secrétaire du Comité œcuménique d'aide aux réfugiés, et que c'est certainement par cette source protestante que l'évêque a eu connaissance de l'urgence de la situation. Dans une épître au pape Pie XII, le 23 novembre 1940, Mgr Besson reprend presque mot pour mot les termes de Freudenberg pour décrire la misère des internés et réclamer une collecte pour sa Mission. Le 25 avril 1942, le pape accordera un million de francs pour les internés.

En février 1942, l'abbé Gross est envoyé en voyage de reconnaissance dans les camps de Noé, de Rivesaltes et de Gurs.[6] Il semble avoir immédiatement saisi l'aspect humanitaire de sa mission. De retour en Suisse il se rend à la Commission mixte de secours du Comité International de la Croix Rouge, où il rencontre Alec Cramer, chef du service sanitaire de l'Agence centrale des prisonniers de guerre, qui a visité les camps à plusieurs reprises. Le 20 mars, Gross fait des démarches pour obtenir l'autorisation d'emporter avec lui, en franchise de port, 500–600 kg de denrées alimentaires et demande des médicaments à la Croix-Rouge. L'aide humanitaire est financée par la centrale suisse de Caritas à Lucerne.

GURS, PREMIERE PHASE

Le camp de Gurs dans les Basses-Pyrénées, construit en 1939 pour accueillir les soldats républicains espagnols, et réaffecté en 1940 pour interner les étrangers «indésirables» rassemble surtout des juifs. Le 22 octobre 1940, «l'opération Bürckel» a entraîné l'internement de 6538 juifs du duché de Bade,[7] dont un grand nombre de vieillards, de malades, de pensionnaires d'asiles psychiatriques. De novembre 1940 à octobre 1943, 7239 nouvelles entrées sont enregistrées.[8] L'effectif change constamment en raison des décès, des transferts et d'un certain nombre de libérations sous contrôle. Selon un témoin, il y avait environ 500 catholiques à Gurs durant l'hiver 1940–1941.[9] La ration alimentaire y est de 1000–1100 calories par jour.[10] Œdèmes de carence, cachexie, épidémies diverses y sévissent. C'est dire que Gurs est alors le camp de la misère physiologique: faim, froid, saleté. Un comité interne de prisonniers s'est constitué sous la direction des frères Ansbacher, internés allemands, dont l'un est rabbin. Il distribue les secours transmis par divers comités juifs. Les différentes Œuvres, qui ont fondé le 20 novembre 1940 un comité fédératif de coordination, dit comité de Nîmes, sont présentes à Gurs très tôt. Ce sont: le pasteur et le curé de Gurs, la Cimade, association œcuménique créée en 1939 pour venir en aide aux personnes déplacées et regroupées dans les camps en novembre 1940, le Secours suisse de la Croix-Rouge et les Quakers américains en décembre. Ce sont dès février 1941 le Service social d'Aide aux Emigrants, le Comité d'Assistance aux Réfugiés du Consistoire de Paris; la HICEM[11] pour l'émigration et l'OSE. L'administration de Vichy les encourage, contente de ne pas avoir à gérer elle-même les problèmes dus aux internements qu'elle a, de sa propre autorité, prononcés. L'abbé Gross bénéficie alors d'une marge de manœuvre maximale, tant dans la distribution de secours que dans l'assistance spirituelle: messe, fêtes, communions.

Ce qui se passe à Gurs rencontre un grand écho dans l'opinion publique suisse; en effet, les juifs Badois sont nombreux à avoir de la famille en Suisse. A Genève, le pasteur Freudenberg est alerté le jour même de leur déportation à Gurs et fait largement circuler l'information. La communauté israélite de Zurich s'enquiert dès décembre 1940 si l'on peut envoyer colis, argent, médicaments, et comment faciliter l'émigration ou la libération des internés. Une *Basler Hilfsaktion* envoie régulièrement des colis via le bras humanitaire du Congrès juif mondial. Même dans les camps de réfugiés en Suisse se créent des «comités Gurs», qui envoient, sur leur maigre solde, des secours à leur famille internée.[12]

A peine arrivé à Gurs, Gross prend contact avec les abbés Lagarde et Glasberg.[13] Ce dernier est en train d'organiser une Direction des centres d'accueil

vite rebaptisée «Défense contre Allemands». Ses maisons sont le point de départ d'un circuit clandestin, d'où les pensionnaires disparaissent avec de faux papiers pour laisser place à de nouveaux hôtes, exactement comme le fait le «circuit Garel» pour les enfants juifs hébergés par l'OSE. Gross est enthousiaste. Alexandre Glasberg, prêtre français d'origine juive à l'activité débordante, l'a sans doute converti à sa manière de voir: point de résignation, il faut résister à la politique d'internement en tant que telle, c'est-à-dire faire sortir les gens du camp ce qui, rétrospectivement, apparaît comme la seule initiative sensée. Gross rencontre aussi les assistantes sociales Ruth Lambert de l'OSE et Ninon Haït du Service Social d'Aide aux Emigrants, qui établit les dossiers de libération pour l'abbé Glasberg. «Nous faisions tous de l'héroïsme parce que c'était devenu tout à fait naturel. Nous étions engagés dans un combat de survie», dira Ruth Lambert rétrospectivement.[14]

GURS, SECONDE PHASE

Dans les rapports envoyés à Mgr Besson, Gross témoigne aussi de sa grande inquiétude: «On s'attend d'un jour à l'autre à des départs massifs. Lesquels partiront, pour où, quand au juste? Tout cela fait l'objet de commentaires, d'inquiétudes très pénibles et il m'est très difficile de les rassurer. Mon camp pourrait être totalement vidé de son monde […].»[15] Le voici aux avant-postes de la déportation des Juifs: la France de Pétain et Laval s'est engagée à livrer aux Allemands 10'000 Juifs étrangers de zone libre, et il est facile de puiser dans les camps d'internement. Les déportations vers Drancy – puis Auschwitz – commencent à Gurs le 6 août. Quatre convois partent en 1942, deux en 1943. 3872 personnes sont déportées.[16]

L'abbé Gross va assister à la totalité des déportations de Gurs. Toute l'influence que les représentants des œuvres comme lui peuvent exercer consiste à faire respecter les exemptions. Mais ils sont conscients qu'ils sont les seuls qui peuvent agir, l'essentiel n'étant plus de nourrir mais de sauver des vies.

Certains internés sont – théoriquement – exemptés de déportation: enfants, vieillards, ressortissants de pays neutres. Les consignes changent rapidement et, surtout, ne sont pas respectées. Le directeur, Raoul Gruel, «un salaud encore plus cruel et sanguinaire que son prédécesseur»[17] prend à la fin n'importe qui pour avoir son compte. Comment lutter? Selon un témoignage, les catholiques et les protestants d'origine juive passent encore pour non-juifs lors des deux premiers transports d'août. Grâce à l'abbé Gross et le curé Bourdelongue les catholiques d'origine juive peuvent rester dans le camp jusqu'au milieu de l'hiver.[18] D'autres échapperont grâce à des mensonges: «[…] en

février 1943, l'abbé Gross aida beaucoup de gens à quitter le camp sous des prétextes divers, disant par exemple que l'homme en question avait déjà un contrat pour la compagnie de travail et devait partir.»[19]
La façon dont Nina Gourfinkel décrit l'abbé Glasberg convient aussi parfaitement à l'abbé Gross: «[Lorsqu'il s'agissait] de faire sortir les gens du pétrin, les théories, la doctrine, la charité ne venaient qu'après coup.»[20] Ninon Haït confirme: «Parmi les gens et les organisations qui aidaient efficacement pour essayer d'enfreindre les consignes de Pau et de ne pas faire partir les gens désignés, il y avait nous [le SSAE], l'OSE, le Secours suisse, les Quakers et un curé qui était là, le seul représentant des catholiques, il était suisse.»[21]
L'Eglise, ou son représentant, peut-elle donc entrer en résistance? A cette époque, Gross a certainement collaboré à la fabrication de faux papiers. On peut même parler d'un style Gross. Lorsque le jeune rabbin Georges Vadnai – futur grand rabbin de Lausanne – arrive à Gurs, où il est interné au moment de la seconde vague de déportations de mars 1943, sa nationalité yougoslave doit entraîner sa déportation. Sa fiancée cherche à lui procurer un certificat de nationalité hongroise – nation alors non déportable – tout en lui recommandant de s'adresser en cas de besoin à l'abbé Gross, «représentant de la Croix-Rouge suisse», signe que l'abbé est perçu comme sauveteur suisse avant d'être représentant de l'Eglise. Le certificat n'étant pas arrivé, Vadnai bluffe en se proclamant Hongrois devant le président de la commission de sélection. Saisi de doute, ce dernier s'en réfère à l'abbé Gross, qui, sans connaître le moins du monde Vadnai, use sans sourciller de son pouvoir d'exemption et prononce la phrase salvatrice: «Pour moi il n'y a pas de doute, il est Hongrois.»[22]

SUISSE, TERRE D'ASILE

A ce petit pouvoir que lui confère son rôle de représentant d'une œuvre agréée dans le camp, Gross ajoute les expédients que lui donnent ses attaches avec la Suisse, à l'encontre de la politique officielle de fermeture des frontières qui sévit au moment où les Juifs ont désespérément besoin de refuge. Un peu après la troisième déportation de Gurs, les 28 et 29 septembre 1942, le pasteur Boegner, président de la Fédération protestante de France, et les autorités helvétiques conviennent que certains protégés des Œuvres, pour lesquels elles se portent garantes, soient accueillis sans risque d'être refoulés.
Gross semble avoir été mis au courant de cet accord, puisqu'il envoie immédiatement à Berne une première liste, datée officiellement du 2 octobre et portant 22 noms «d'israélites chrétiens. Ils sont loin d'être tous convertis au christianisme. Selon Ruth Lambert, l'abbé Gross intervient dès lors sans cesse

auprès des autorités fédérales pour transmettre de nouveaux noms.» C'est donc à tort que l'action des «non-refoulables», gérée par les pasteurs Freudenberg et Henriod, a pendant longtemps été considérée comme exclusivement protestante. Les organisations juives eurent elles aussi recours à cette filière dès l'automne 1943.[23]

Sur les 22 personnes de cette première liste, 16 parviendront à gagner la Suisse: meilleur taux de succès de toute l'action. Gross ne se borne pas à faire porter des noms sur la liste. Il met tout en œuvre pour que les gens soient acheminés sains et saufs à la frontière suisse. Parallèlement à la filière protestante qui utilise des passeurs rétribués par la Cimade,[24] on voit les traces d'une filière catholique se dessiner dans les dossiers de certains réfugiés accueillis en Suisse. Les deux premiers réfugiés non-refoulables, Polonais, Juifs, arrivent en Suisse dans la nuit du 16 au 17 octobre 1942, en barque à travers le Léman. Gross leur a indiqué avec précision le chemin à suivre. Il leur a recommandé de prendre à Annecy, un taxi pour Evian afin d'échapper aux contrôles policiers. Il les a recommandés à l'abbé Pierre Mopty, curé d'Evian, qui conduit la barque. Par chance, la police française à Evian, accepte de couvrir le départ clandestin.[25] L'écrivain allemand juif-catholique Ernst K. passe en Suisse avec l'aide d'un passeur français, animateur d'un foyer pour adolescents à Tamié; le relais est cette fois assuré par l'aumônier de la Jeunesse Etudiante Catholique de Grenoble.[26] Gross paraît avoir de larges contacts avec ses confrères de la «résistance humanitaire». Il parle dans sa lettre du 26 novembre des «voyages de gauche et de droite qu['il] doi[t] faire». C'est en partie pour aller plaider des exemptions à Vichy, comme le rapporte Ruth Lambert. Mais peut-être aussi pour constituer des filières.

L'action salvatrice de Gross et de Lambert leur vaut des ennuis dès les déportations de février et mars 1943: ils se sont trop compromis dans le travail clandestin. Gross craint pour sa collaboratrice, qui a reçu des menaces d'internement de Vichy, et fait donc pour elle des démarches à Berne: elle est portée sur la liste des non-refoulables. A la fin du mois de juin ils passent ensemble clandestinement la frontière suisse.

LE TEMOIGNAGE NON PUBLIE

Rentré en Suisse, Gross rédige un bref article sur son expérience, peut-être destiné à la *Semaine catholique,* organe du diocèse: Mgr Besson souhaite montrer aux donateurs que leurs dons ont été bien utilisés. L'article est poignant: «[Les] malheureux internés, protégés et cependant livrés, non comme des êtres humains, sur ordre de l'autorité occupante, pour être déportés … Dieu

sait où? [...] Désignés pour la plupart le matin, séparés souvent d'autres membres de leurs familles logés aussi au camp et ignorant parfois ce qui se passait, enfournés la nuit suivante dans les camions qui les transportaient à la gare d'Oloron Sainte-Marie et là, mis en wagons à bétail, malades, vieillards peu importe, ils sont partis.» Où? «Question si troublante et sans réponse qu'elle autorise toutes les suppositions!»[27] Gross donne aussi des chiffres étonnamment précis sur l'ampleur de la déportation.

Le texte ne sera pas publié. Trop accusateur pour Vichy, pour l'Allemagne? Mgr Besson pense-t-il fin 1943 comme en octobre 1942, lorsqu'il écrivait à Charles Journet, que les Suisses n'avaient pas le droit, à une heure vraiment tragique, d'exposer la sécurité de leur pays en élevant des protestations contre des mesures qui, pour le moment, ne les atteignaient pas d'une manière directe? Le représentant de l'Eglise dans le camp avait pu agir mais il semble que l'on ait eu peur de témoigner. Tout au plus, Gross est-il autorisé à donner des conférences au bénéfice de la Mission catholique. Dans les mêmes circonstances et à la même époque, L'Eglise protestante s'efforce, au contraire, de faire entendre sa voix en Suisse: le journal du pasteur Henri Manen, qui a vécu la même tragédie de la déportation comme aumônier au camp des Milles, paraît en 1943 en traduction allemande à Zurich.[28]

QUELLE EGLISE ET QUEL POUVOIR?

La réaction contre la politique antisémite de Vichy est venue des protestants barthiens, prêtres et religieux d'esprit œcuménique, démocrates chrétiens, catholiques sociaux, membres des comités de secours aux réfugiés.[29] Gross, à notre connaissance, n'appartient à aucun de ces courants, sauf le dernier. Son cas est étonnant: débarqué en mission dans l'abjection de l'anti-France, un simple prêtre suisse se mue en une figure d'une stupéfiante modernité, avant tout parce qu'il ne semble être imprégné d'aucun préjugé racial ou antisémite.

En France l'Eglise catholique n'a eu aucune peine à adopter le message de la «Révolution nationale» du maréchal Pétain. Les évêques qui ont protesté et agi contre les lois de Vichy et les rafles de Juifs l'ont fait en leur nom – et au nom de la charité.[30] Mgr Gerlier, bien qu'il ait refusé de rendre les enfants juifs enlevés au centre de regroupement de Vénissieux et patronné les Amitiés chrétiennes, restait pétainiste.[31]

En Suisse aussi l'Eglise catholique répugnait généralement à se mêler de questions politiques; Quand la prudente *Semaine catholique* publie et approuve les lettres pastorales des évêques Saliège et Théas dénonçant les mesures anti-

sémites imposées en France, c'est un acte qui étonne. Mais il s'agit là encore d'une prise de position individuelle de certains évêques courageux.
La modernité de l'abbé Gross nous semble résider dans sa capacité à distinguer immédiatement et spontanément légalité et légitimité de l'action[32] et dans sa faculté à agir pour défendre les victimes d'une politique indéfendable sur le plan des droits de l'homme – notion qui ne s'imposera qu'après la Seconde guerre mondiale –, au risque de plonger dans l'illégalité.
Gross ne se considère jamais comme l'homme d'un pouvoir religieux. Son secours est accordé sans distinction à des Juifs convertis ou non. Envers l'Episcopat suisse, il ne semble pas avoir rendu compte de son action clandestine, et envers la Suisse comme Etat, on voit qu'il exploite au mieux la protection que lui offre son passeport et l'asile que la Suisse peut offrir à ses protégés.
Le destin de l'abbé Gross confirme une fois encore, l'existence de ces interstices où l'individu peut disposer d'une marge de manœuvre suffisante pour orienter selon ses visées morales et au profit d'autrui, la confrontation rude entre deux pouvoirs institutionnels.

Anmerkungen

1 L'OSE, fondée en Russie en 1912, s'occupe de la santé de la population juive.
2 *Contribution à l'histoire des camps d'internement dans l'anti-France,* Paris 1946, 178.
3 Claude Laharie, *Le camp de Gurs,* Pau 1993, 246.
4 Adrienne Barras, *L'Episcopat suisse pendant la deuxième guerre mondiale: prise de position et action en faveur des Juifs,* mémoire de licence, Fribourg 1977, 77.
5 Lettre à Mgr Bernard, évêque de Perpignan, juin 1941.
6 Lettre à l'abbé Lagarde, 5 février 1942.
7 Laharie (voir note 3), 173 n. 12.
8 Laharie (voir note 3), 175.
9 Else Liefmann, *Helle Lichter auf dunklem Grund. Erinnerungen von Martha und Else Liefmann,* Berne 1966, 53.
10 Rapport de la Commission d'hygiène du Comité de coordination pour l'Assistance dans les camps présenté le 1er juillet 1942, reproduit dans Serge Klarsfeld, *Recueil de documents des archives du CICR sur le sort des Juifs de France internés et déportés,* Paris 1999, 436, 474.
11 Contraction des noms de trois associations juives d'aide à l'émigration, la HIAS américaine (Hebrew Aid and Sheltering Society), la JCA anglaise (Jewish Colonization Association) et l'allemande EMIGDIRECT.
12 Archives du Congrès Juif Mondial, Genève, 175, 178.
13 Sur l'abbé Glasberg, voir Nina Gourfinkel, *L'Autre Patrie,* Paris 1953.
14 Archives Ruth Lambert.
15 Lettre à Mgr Besson, 1er août 1942.
16 Serge Klarsfeld, *Calendrier de la persécution des Juifs en France,* Paris 1993. Claude Laharie donne le chiffre de 3907 personnes.
17 Témoignage de Hedwige Kämpfer, dans Hanna Schramm et Barbara Vormeier, *Vivre à Gurs,* Paris 1979, 156.
18 Témoignage de Heini Walfisch, dans Schramm, Vormeier (voir note 17), 159.

19 Témoignage de Rolly Weil, dans Schramm, Vormeier (voir note 17) 164.
20 Cité dans Annie Latour, *La Résistance juive en France,* Paris 1970, 52.
21 Témoignage de Ninon Haït, Archives du CDJC, Paris.
22 Georges Vadnai, *Jamais la lumière ne s' est éteinte,* Lausanne 1999, 109.
23 Ruth Fivaz-Silbermann, *La filière des «non-refoulables» durant la Seconde guerre mondiale* (à paraître).
24 Pierre Piton, «Les filières d'évasion», *Le Plateau Vivarais-Lignon, accueil et résistance,* le Chambon-sur-Lignon 1992.
25 Archives Fédérales, série N; Guido Koller, «Entscheidungen über Leben und Tod», *Etudes et Sources* 22 (1996), 70.
26 Archives d'Etat de Genève, Ef2.
27 Albert Gross, «Le camp de Gurs», Archives Ruth Lambert.
28 Texte publié dans *Judennot und Christenglaube,* aux Editions évangéliques, Zollikon 1943.
29 François Delpech, «La persécution des juifs et l'Amitié chrétienne», *Eglises et chrétiens dans la IIe guerre mondiale, Rhône-Alpes,* Lyon 1978, 158.
30 Du 23 août au 30 septembre 1942, cinq évêques protestent publiquement: Saliège de Toulouse, Théas de Montauban, Gerlier et Delay de Lyon, Moussaron d'Albi dans Delpech (voir note 29), 171.
31 Sur Gerlier voir Delpech (voir note 29), 161 s.; 203 s.
32 Selon Georges Vadnai, il traitait les autorités du camp de «suppôts des Boches»: on notera le vocabulaire. Vadnai (voir note 22), 108.

ZUSAMMENFASSUNG

EIN SCHWEIZER PRIESTER GEGEN «VICHY». ABBE ALBERT GROSS UND DIE JÜDISCHEN INTERNIERTEN (1942–1943)

Welche Handlungsmöglichkeiten hatte ein Priester, der von der Katholischen Mission in die französischen Internierungslager von Gurs geschickt worden war – in die Lager, die man später die «camps de honte», die Lager der Schande, nennen sollte? Welche Haltung konnte ein katholischer Schweizer Priester einnehmen, der im Machtbereich der Vichy-Regierung arbeitete und sich dabei auch an die Weisungen seiner religiösen Vorgesetzten in der neutralen Schweiz halten sollte? Im Lager von Gurs pflegte Abbé Albert Gross zwischen Frühjahr 1942 und Frühjahr 1943 eine aktive und zugleich subversive Nächstenliebe. Zu der Zeit fanden die grossen Deportationen von Juden und Jüdinnen aus der freien Zone nach Drancy und weiter nach Auschwitz statt. Gross suchte immer nach Möglichkeiten, Menschen vor dem Tod zu retten, widersetzte sich damit den Anweisungen des Präfekten und erreichte, dass eine grosse Zahl von Internierten nicht deportiert wurde. Seine zahlreichen Kontakte und die aktive Hilfe bei der Reise bis an die Grenze ermöglichte vielen von ihnen die Flucht in die Schweiz. Als einer der ersten nutzte Gross die auf Initiative von protestantischen Pfarrern zustande gekommene Flüchtlingskategorie der «non-refou-

lables», indem er jüdische Flüchtlinge als Christen deklarierte und so vor der Ausschaffung aus der Schweiz bewahrte. In der Folge verfasste er einen erschreckenden Bericht über die Deportationen, der jedoch in der Schweiz nicht publiziert werden durfte. Der Aufsatz stellt die These auf, das Verhalten des Abtes sei von einer stupenden «Modernität» gewesen; Gross habe sich sowohl über politisch-rechtliche Vorschriften als auch über religiöse und ethnische Vorurteile hinweggesetzt.

(Übersetzung: Thomas Christian Müller)